UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBÉLIARD

Contrat quadriennal de développement

2008-2011

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

utbm
université de technologie
Belfort-Montbéliard

CONTRAT QUADRIENNAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBÉLIARD 2008-2011

Entre,

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part,

L'université de technologie de Belfort-Montbéliard

Après délibération de son conseil d'administration en date du 20 juin 2008

d'autre part,

Il est établi le présent contrat de développement pour les années 2008 à 2011.

Ce contrat fera, avant renouvellement, l'objet d'une évaluation de ses programmes d'action au regard des objectifs poursuivis.

Fait à Paris, le 7 juillet 2008

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Valérie PÉCRESSE

Le directeur de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard

Pascal FOURNIER

CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2011

DE L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE BELFORT-MONTBELIARD

PREAMBULE..... 3

I. VALORISER DAVANTAGE SES POTENTIALITES..... 4

I.1 Une politique de recherche en progrès..... 4
I.1.1 Les deux projets de l'établissement : le pôle de compétitivité « véhicule du futur » et le laboratoire commun « FC-Lab »..... 4
I.1.2 La recherche en sciences humaines et sociales (SHS). 4
I.1.3 Les moyens au service de la recherche..... 5

I.2 Des formations professionnalisantes, en prise avec les réalités socio-économiques. 6
1.2.1 - Des perspectives d'innovation pour les formations ingénieurs..... 7
1.2.2 - La révision de l'offre des masters..... 8
1.2.3 - La formation doctorale et ses liens avec les partenaires industriels. 8
1.2.4 - La mise en place de l'apprentissage et la relance de la formation continue... 8

I.3.Une ouverture internationale à recentrer..... 9
I.3.1 La volonté affichée de l'UTBM pour favoriser davantage la mobilité des étudiants..... 9
I.3.2 Des initiatives d'exportation pédagogique. 9

II.PLACER LA REUSSITE DE L'ETUDIANT AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE CROISSANCE ET DE RECONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT..... 10

II.1 Une politique de recrutement maîtrisée et des accompagnements pédagogiques personnalisés..... 10
II.1.1 La diversification des recrutements et la mise en place de parcours spécifiques adaptés..... 10
II.1.2 La diffusion des savoirs par l'usage des TICE (centre d'innovation pédagogique). 11
II.1.3 Le renforcement du suivi de l'insertion professionnelle. 11

II.2 Un projet de service commun de documentation ambitieux..... 11
- L'accroissement des ressources documentaires : 11
- Les services aux usagers : 12

II.3 La qualité de vie étudiante : un enjeu essentiel. 12
- Un accueil et des services aux étudiants personnalisés. 12
- Une participation aux élections et une implication des étudiants significativement améliorées. 13

III. PREPARER L'ACCES AUX NOUVELLES COMPETENCES EN S'APPUYANT SUR UNE GOUVERNANCE EFFICACE. 13

III.1 Un pilotage central efficient illustré par une démarche ancrée de l'auto-évaluation. 13
III.1.1 Des outils de pilotage à consolider 13
III.1.2 Une gestion financière maîtrisée. 14

III.2 Le renforcement de la gestion des ressources 14
III.2.1 Une gestion des ressources humaines prospective, plus attractive et soucieuse des personnels. 14
III.2.2 Le maintien d'un patrimoine de qualité. 15

III.3 La construction de la politique partenariale. 16
III.3.1 Sur le plan national 16
III.3.2 Sur le plan interrégional 16
III.3.3 Les coopérations avec les établissements universitaires. 17

IV. INDICATEURS CLES DU CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2011 DE L'UTBM 18

ANNEXES 30

PREAMBULE

Dernière née des universités de technologie, l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), issue de la fusion de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Belfort (ENIBe) et de l'Institut Polytechnique de Sévenans (IPSé), a réussi à s'intégrer dans l'enseignement supérieur franc-comtois tout en maintenant des liens forts avec le monde socio-économique.

Au moment où les modalités spécifiques de gouvernance des universités de technologie se rapprochent de celles qui sont contenues dans la loi relative aux libertés et responsabilités des universités, il est impératif que l'UTBM, en précisant sa stratégie à l'occasion de ce nouveau contrat, conforte sa place en valorisant davantage ses spécificités dans une région où l'activité industrielle reste importante.

L'UTBM s'implique fortement dans la thématique Energie et transports terrestres et c'est pourquoi elle exprime sa volonté de faire progresser ses activités de recherche autour du pôle de compétitivité Véhicule du Futur et du CNRT Système Pile à combustible.

L'UTBM dispose d'atouts incontestés en matière de formations d'ingénieurs. Cependant, malgré un taux d'insertion professionnelle performant, les taux d'échec sont élevés pour les étudiants recrutés au niveau du bac et l'établissement, qui entend préserver les cursus sur cinq ans, intensifiera ses efforts pour améliorer les résultats du tronc commun.

L'objectif de croissance de l'UTBM est fondé, au cours de la période contractuelle, sur l'élargissement de son offre de formation, illustré par l'ouverture d'un nouveau département (EDIM), la refonte de ses masters et le passage à l'apprentissage. Il lui sera nécessaire de cibler des partenariats pérennes avec des institutions étrangères, voire européennes, pour attirer les meilleurs étudiants et développer des programmes d'échanges. Enfin, l'établissement veillera à maintenir la qualité de son accueil et de sa vie étudiante qui, en raison de la dispersion de ses trois sites, constitue un enjeu majeur d'attractivité.

C'est en s'appuyant sur la qualité de sa gouvernance et sur l'efficacité de sa gestion financière que l'UTBM prépare activement son passage à l'autonomie. A cette fin, elle mettra en place un nouveau système d'information qui lui permettra d'optimiser le fonctionnement et la gestion de l'ensemble de ses ressources. Les procédures d'autoévaluation, déjà bien intégrées, prendront appui sur des outils de gestion et de planification.

L'avenir de l'UTBM passe nécessairement par une politique partenariale et, tout en valorisant ses propres potentialités, il lui faudra structurer ses réseaux. Parallèlement au maintien de ses partenariats interrégionaux et frontaliers déjà existants, le développement de ses coopérations avec l'Université de Franche-Comté (UFC) sera privilégié.

Ce sont ces axes stratégiques qui soutendent le contrat 2008-2011 :

- **Axe 1** : Valoriser davantage ses potentialités.

- **Axe 2** : Placer la réussite de l'étudiant au cœur de la politique de croissance et de reconnaissance de l'établissement.

- **Axe 3** : Préparer l'accès aux nouvelles compétences en s'appuyant sur une gouvernance efficace.

❖ ❖
❖

I. VALORISER DAVANTAGE SES POTENTIALITES.

I.1 Une politique de recherche en progrès.

Les activités de recherche de l'UTBM sont concentrées dans les domaines des sciences pour l'ingénieur (SPI) et des sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC), auxquels s'ajoute une part de recherche en sciences humaines. L'établissement affiche une politique très volontariste de recherche dans le secteur des transports terrestres et de l'énergie. Il est ainsi un partenaire actif du pôle de compétitivité « véhicule du futur » transrégional, et s'investit tout particulièrement dans le développement du laboratoire FC-Lab, commun à plusieurs établissements et organismes, dont les travaux sont focalisés sur les applications de la pile à combustible dans les transports. De fait, le pôle de compétitivité et le laboratoire commun sont les deux priorités scientifiques et technologiques de l'établissement pour le présent contrat.

I.1.1 Les deux projets de l'établissement : le pôle de compétitivité « véhicule du futur » et le laboratoire commun « FC-Lab ».

A.- Le pôle de compétitivité « véhicule du futur »

La recherche à l'UTBM est fortement structurée autour de ce pôle de compétitivité porté par les deux régions Alsace et Franche-Comté. Les objectifs du pôle sont en bonne adéquation avec les compétences des établissements et la mobilisation devrait permettre un renforcement des relations entre les établissements et avec les entreprises implantées dans les régions. Les thématiques du pôle sont déclinées en termes de finalités : excellence de la filière, véhicule propre, véhicule intelligent, qui correspondent bien aux orientations de recherche prises par l'UTBM. Les trois laboratoires des secteurs SPI et STIC de l'UTBM - le laboratoire d'études et de recherche sur les matériaux, les procédés et les surfaces (LERMPS), le laboratoire systèmes et transports (Set) et le laboratoire M3M - sont impliqués dans au moins l'une des trois thématiques du pôle.

B - Le laboratoire commun « FC-Lab » (Fuel-Cell Lab)

Les recherches menées dans le cadre de la convention FC-Lab entre l'UTBM et le CNRS, l'UFC, l'institut polytechnique de Lorraine, l'INRETS et le CEA se font principalement dans les locaux de l'UTBM. Les activités s'organisent autour d'une plateforme d'essais performants et s'appuient sur les équipes de recherche des établissements partenaires. Les acteurs locaux, l'UTBM et l'UFC, en sont les acteurs les plus importants. L'objectif est de mener des activités de recherche et de développement sur deux axes en relation directe avec l'utilisation des piles dans les transports : 1) intégration des piles à combustibles dans des systèmes et conception de ces systèmes, 2) durabilité et fiabilité des systèmes à piles à combustibles.

L'objectif visé par l'UTBM et ses partenaires est de faire de FC-Lab un carrefour de compétences dans le domaine de l'expérimentation des systèmes à piles à combustible en vraie grandeur dans diverses gammes de puissance (pour la traction ou les circuits accessoires).

Sur ces deux projets, l'UTBM a l'intention de développer avec ses partenaires des compétences originales qui consolident l'intégration et la visibilité des partenaires dans la communauté scientifique nationale et dans les priorités industrielles : la politique de dépôt de dossiers à l'ANR sera encouragée. Le rapprochement d'équipes travaillant sur les cœurs de piles sera favorisé. L'UTBM soutiendra également le développement d'initiatives européennes et internationales.

I.1.2 La recherche en sciences humaines et sociales (SHS).

La recherche en sciences humaines et sociales sera également encouragée.

Elle est menée par deux laboratoires associés à la Maison des sciences de l'homme Claude-Nicolas Ledoux (USR CNRS 3124) portée à titre principal par l'université de Franche-Comté. Il s'agit du laboratoire sur les choix industriels, technologiques et scientifiques (RECITS), dont les recherches sur l'histoire des technologies constituent une spécificité de l'UTBM et de l'institut de recherche sur les archéomatériaux, UMR de grande qualité portée à titre principal par l'université de Bordeaux III (UMR CNRS 5060 en partenariat aussi avec l'université d'Orléans). Le premier a un positionnement très intéressant par sa nécessaire pluridisciplinarité et la concertation avec l'UFC sera renforcée.

La recherche en SHS sera aussi soutenue dans le cadre d'une initiative de type PPF sur le projet de « dictionnaire des patrons et du patronat français au 20ème siècle (1880-2000) », qui associera l'UFC et l'UTBM à 16 autres partenaires.

I.1.3 Les moyens au service de la recherche.

A - Politique financière.

L'établissement recevra des crédits de recherche globalisés. Cette globalisation du budget recherche s'accompagnera d'une politique incitative de gestion des moyens. Le soutien aux équipes labellisées sera assuré sur la base d'indicateurs recherche tels que : effectifs permanents, pourcentage d'enseignants-chercheurs publiants, nombre de doctorants, production scientifique (nombre et niveau des publications selon les indices bibliométriques adaptés au secteur scientifique), dynamique de collaborations, nombre de contrats en réponse à des appels d'offres nationaux ou européens, capacité de valorisation de la recherche (nombre de brevets, nombre de projets de transfert de technologie, création d'entreprises).

L'université disposera d'un volant de trésorerie constitué par un prélèvement de 7,5% sur les contrats, qui sera consacré en priorité aux projets inter-laboratoires et inter-universités, aux thèses en cotutelle ainsi qu'à l'aide aux nouveaux enseignants-chercheurs entrants dans l'établissement.

B - Politique de l'emploi.

A l'appui de sa politique de recherche, l'UTBM poursuivra la politique d'emploi qu'elle a entamée en s'efforçant d'augmenter la proportion relative des enseignants-chercheurs par rapport à celle des enseignants du second degré. L'objectif est de faire passer la proportion des enseignants du second degré de 30% actuellement à 20% à moyen terme.
L'université procèdera à des redéploiements chaque année. Afin de pouvoir soutenir les démarches innovantes, elle privilégiera le profil « recherche » lors du recrutement des enseignants chercheurs contractuels venant du milieu industriel.

C - Valorisation des résultats de la recherche et diffusion de la culture scientifique et technique.

Dès sa création, l'UTBM a été l'un des partenaires forts de l'incubateur de Franche-Comté et participe au projet de regroupement de la plupart des centres de transfert de technologie actuels.

Dans le cadre du développement de ses activités de transfert et de cette nouvelle structure, les objectifs que poursuivra l'UTBM sont les suivants :

- le renforcement des aspects relatifs à la propriété intellectuelle dans les contrats, et plus généralement de la solidité juridique des contrats de transfert ;
- le soutien aux projets de la Commission Européenne (7ème PCRD, en particulier), tant sur le plan des réponses aux appels à projets que pour leur management ;
- la prospection systématique des entreprises ;
- l'incitation des chercheurs à transférer ;
- le soutien financier des actions de transfert ;
- la mise en place d'un guichet unique pour traiter des problèmes de financement.

Au-delà des axes techniques correspondant aux centres de transfert actuels, la nouvelle organisation permettra d'augmenter les activités de transfert de la part de laboratoires qui les pratiquent peu actuellement.

La gestion de la valorisation s'effectue par le biais d'un SAIC mis en place en 2006, avec un premier chiffre d'affaires prometteur.

Cependant, compte tenu de la complexité de certains projets, notamment ceux des Pôles Véhicule du Futur et Microtechniques, qui rassemblent une multitude de partenaires tant publics que privés, une expertise externe en propriété industrielle pourra être nécessaire.

Outre cet aspect, le SAIC va également renforcer son rôle de soutien à la préparation des contrats, des projets « Pôle » et des projets européens (PCRDT, INTERREG, FEDER).

La participation de l'établissement aux projets européens reste embryonnaire. Une cellule de veille vis-à-vis des grands organismes permettrait de répondre aux appels à projets dans des conditions optimales avec le relais du SAIC pour le montage.

Par ailleurs, le laboratoire RECITS de l'université entend structurer et pérenniser une stratégie de mise en valeur du patrimoine scientifique industriel et technique. Plusieurs opérations au cours du contrat quadriennal précédent (2004-2007) ont été conduites avec succès notamment les missions d'expertise, les activités de conseil en muséographie et la réalisation d'expositions virtuelles.

Ces actions seront poursuivies au cours des prochaines années. Le laboratoire RECITS approfondira les chantiers théoriques initiés auparavant, notamment sa réflexion sur le concept de patrimoine numérique et la valorisation.

Quatre nouveaux projets seront lancés :

- la reconstitution de la Tour Lumière Cybernétique Virtuelle de Nicolas Schöffer ;
- deux expositions :

« des images d'archives industrielles à la création photographique »

et « Alstom, de Belfort au monde, les aventures de notre modernité » ;

- et une étude de faisabilité concernant la cité de l'innovation (présentation de la recherche actuelle, de l'excellence technologique des entreprises et espace de réflexion sur les enjeux de la science et de la technologie).

Outre les laboratoires, en particulier le laboratoire RECITS, c'est le ***pôle éditorial multimédia*** qui est chargé au sein de l'établissement de la diffusion de la culture scientifique et technique. Ce pôle vise un renforcement de l'édition en interne mais aussi :

- une plus grande lisibilité des recherches en sciences humaines et sociales du réseau des universités de technologie et plus globalement des écoles d'ingénieurs ;
- le développement de la coopération territoriale régionale, interrégionale et avec les pays francophones ;
- le renforcement de la valorisation éditoriale par une diffusion plus efficace ;
- la mise en ligne des thèses, en collaboration avec le SCD ;
- le lancement d'autres collections.

I.2 Des formations professionnalisantes, en prise avec les réalités socio-économiques.

L'UTBM, qui a su adapter ses formations au schéma LMD, dispose aujourd'hui d'une offre cohérente, en phase avec le tissu industriel local et directement liée à la recherche relative aux Transports Terrestres, particulièrement développée dans le cadre du pôle Véhicule du Futur.

Une politique de démarche qualité est initiée avec l'élaboration d'un supplément au diplôme, avec le redémarrage de l'enquête d'évaluation régulière des enseignements par les étudiants ainsi qu'avec la mise en œuvre d'indicateurs de résultats très précis, depuis 2005.

1.2.1 - Des perspectives d'innovation pour les formations ingénieurs.

L'UTBM réaffirme sa vocation à former des ingénieurs généralistes en 5 ans. Ses diplômés possèdent une culture générale de bon niveau, une compétence professionnelle et une capacité d'adaptation aux contraintes de l'entreprise, quel que soit le secteur d'activité. Elle adopte une pédagogie favorisant l'initiative et la prise de responsabilité ainsi que l'interaction permanente avec le monde économique et l'industrie.

La formation, se déroulant en cinq ans, selon le schéma harmonisé des Universités de technologie (UTs), comprend un tronc commun accessible aux bacheliers, enseigné au sein du département « Tronc commun », installé sur le site de Sevenans, un choix de branche (bac+2) puis de filière avec une spécialisation progressive.

La refonte du Tronc Commun se poursuivra puisque la 1ère année demeure généraliste avec des enseignements de base orientés vers l'ensemble des départements et un stage en entreprise obligatoire. La 2ème année donne la possibilité d'aborder des enseignements orientés vers les branches. En effet, les enseignements scientifiques - maths, physique, chimie - sont obligatoires avec un choix possible dans les unités de valeur qui abordent, elles, la culture technique. Les étudiants suivent aussi des enseignements de culture générale et de langues et un parcours anglophone de 400 heures peut enrichir leur cursus.

Le diplôme d'ingénieur s'est réorganisé à l'UTBM en **quatre spécialités** habilitées jusqu'en 2009/2010 : génie mécanique et conception ; génie informatique ; ingénierie et management de process ; génie des systèmes de commandes.

Les **cinq départements**, articulés en très forte cohérence avec **l'énergie et** l'industrie automobile, répondent à des besoins différents et complémentaires.

- Le département Génie Informatique (GI) offre une filière des logiciels et une autre de réseaux et télécommunications adaptées au développement des véhicules « intelligents » ;

- Le département Génie Mécanique et Conception (GMC) dont les formations sont destinées à optimiser les performances mécaniques des produits ;

- Le département Génie électrique et Système de commande (GESC) où sont étudiés les systèmes embarqués, notamment les systèmes hybrides et l'énergie électrique utilisés dans les transports ;

- Le nouveau département Ergonomie, Design et Ingénierie Mécanique (EDIM) dont la formation fonctionne en tant qu'option de filière et permet de former des ingénieurs mécaniciens à ces disciplines.

Ces quatre départements réunissent les formations indispensables à la conception.

Enfin, l'offre est complétée par le département Ingénierie et Management de Process (IMAP) qui forme à la fois à la définition des moyens de production et à la conduite des procédés ainsi qu'au management des usines.

Les départements développeront et intègreront plus largement dans le cursus une pédagogie par projets. Les plates-formes technologiques, en liaison avec les méthodes industrielles et la recherche, apporteront une vision plus pragmatique. L'usine du département IMAP, les transports propres et intelligents du département GESC ou encore la conception intégrée du département GMC, avec un aménagement en partenariat avec AIP PRIMECA, en sont des exemples.

1.2.2 - La révision de l'offre des masters.

L'offre des masters sera modifiée très sensiblement et un effort de clarification et de cohérence de l'offre de formation sera poursuivi.

La rationalisation de l'offre master s'accompagnera principalement de partenariats plus soutenus avec l'université de Franche-Comté (UFC), avec l'ENSMM ainsi qu'avec l'université de Haute Alsace.

1.2.3 - La formation doctorale et ses liens avec les partenaires industriels.

La campagne 2008 d'accréditation des écoles doctorales s'est inscrite dans un nouveau paysage avec la mise en œuvre de la loi de programme n° 2006-450 du 18 avril 2006 pour la recherche et de l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale.

Afin de garantir une formation doctorale de très grande qualité, les orientations retenues pour conduire la procédure d'accréditation ont visé à favoriser la mise en place de pôles forts de recherche.

Les écoles doctorales sont ainsi encouragées à centrer leurs activités sur les champs disciplinaires qui correspondent à leurs forces scientifiques reconnues. Dans les champs disciplinaires dont la masse critique est plus faible, une dynamique de coopération entre les établissements – et la mise en place d'accréditations conjointes et/ou d'associations – a pu être jugée plus pertinente et susceptible de permettre une formation des doctorants de plus haut niveau.

Sur la base des résultats de la campagne 2007, l'UTBM est habilitée, dans le cadre de l'école doctorale « Sciences physiques pour l'ingénieur et microtechniques » pour laquelle elle intervient en tant qu'établissement accrédité conjointement (l'université de Franche-Comté étant l'établissement support), à organiser la formation doctorale et à délivrer le doctorat dans les champs disciplinaires couverts par l'accréditation de cette école doctorale, accordée pour une durée de deux ans.

Par ailleurs, elle participe à l'école doctorale « Langage, temps, espace, sociétés », avec la qualité d'établissement associé et délivre le doctorat conjointement avec l'université de Franche-Comté, porteur de l'école doctorale accréditée pour une durée de deux ans.

1.2.4 - La mise en place de l'apprentissage et la relance de la formation continue.

Il est nécessaire, pour l'UTBM, d'impulser de façon significative, la formation en alternance, via l'apprentissage ainsi que la politique de formation continue encore trop marginale. C'est pourquoi, la structure de la Formation Continue est désormais rattachée à la Direction des Relations industrielles pour être en prise directe avec les entreprises.

Trois axes seront privilégiés :

- La mise en place de formations par apprentissage est engagée, avec un objectif de 5% d'ingénieurs formés à la fin de la période contractuelle. Elle a nécessité une recherche de partenariats forts avec le monde industriel, avec l'UIMM en particulier. Une formation en génie électrique, en lien avec l'ITII Franche-Comté, sera programmée à compter de la rentrée 2008 ; une autre formation sera envisagée dans le domaine de la production.

- Faire reconnaître l'UTBM comme acteur important et décisif de la formation continue des personnels tant dans les domaines technologiques que dans des points d'expertise plus généraux. En effet, l'établissement, en raison de sa notoriété, a un rôle

d'ingénierie pédagogique à jouer en tant qu'expert et consultant auprès des représentants des entreprises et des collectivités publiques. C'est pourquoi, il devra améliorer ses techniques de communication vis-à-vis de ces interlocuteurs.

- Même si l'UTBM maintient, dans son catalogue, ses préparations aux diplômes d'ingénieur et de masters, elle s'orientera surtout sur une offre de formation réactive, répondant à des besoins exprimés par des entreprises mais aussi à des demandes liées au DIF. Des formations à la carte seront possibles ainsi qu'une offre de diplômes d'universités régulièrement renouvelés en fonction des demandes.

A travers la VAE et pour la faire progresser, l'UTBM traduira ses diplômes d'ingénieurs et de masters en compétences. Dès lors, elle s'engage à procéder à leur enregistrement au RNCP.

I.3.Une ouverture internationale à recentrer.

La réorganisation du service des Relations Internationales, avec, d'une part, un guichet unique pour la mobilité à destination des étudiants, d'autre part, une mission œuvrant sur les projets internationaux, permettra d'améliorer la qualité des relations partenariales et des échanges.

I.3.1 La volonté affichée de l'UTBM pour favoriser davantage la mobilité des étudiants.

Pour satisfaire à la double exigence de favoriser les expériences internationales vécues par les étudiants et de développer les échanges d'enseignants-chercheurs, l'UTBM a choisi de privilégier les axes suivants :

- Développer des semestres d'études à l'étranger.

Un recentrage sur un nombre limité de partenariats est nécessaire pour des échanges effectifs et équilibrés. Les conventions les plus simples et de coût modéré - type ERASMUS- seront privilégiées. L'UTBM veillera à se rapprocher plus particulièrement des universités nord-américaines et européennes, option qui sera facilitée par le développement des enseignements en langue anglaise et par une diversification des autres langues étrangères.

La part des étudiants ayant réalisé au moins un semestre d'études à l'étranger devra progresser et atteindre 60% à la fin de la période contractuelle.

- Renforcer l'accueil des étudiants étrangers.

L'instauration de procédures de sélection fiables et généralisées assurera une homogénéité des étudiants étrangers. Une meilleure communication et la mise en place d'unités de valeur « français langue étrangère » plus nombreuses et pour certaines d'entre elles effectuées avant le début des semestres accélèreront leur intégration. Ces différentes actions rendront possible une augmentation du taux de la mobilité entrante.

- Accompagner l'échange d'enseignants-chercheurs.

Un ciblage des partenariats en direction d'universités renommées facilitera les échanges d'enseignants-chercheurs. La mise en place de moyens d'hébergement simples et adaptés à des séjours de courte durée améliorera l'accueil de ces enseignants-chercheurs.

I.3.2 Des initiatives d'exportation pédagogique.

L'UTBM est très impliquée dans la création de l'université sino-européenne de l'université de Shanghai (UTSEUS), en liaison avec les deux autres universités de technologie (UTs). En effet, la direction du projet pour les trois UTs a été confiée au directeur aux enseignements et à la pédagogie de l'UTBM et un professeur de l'UTBM est chargé de la mise en place des actions de recherche avec l'université de Shanghai (SHU) pour l'UTSEUS.

La venue des premiers étudiants chinois est prévue en automne 2008 et, en parallèle, une quarantaine d'étudiants des UTs iront effectuer leur dernière année à l'UTSEUS pour un semestre de cours –dont l'apprentissage du chinois- et un semestre de stage dans une entreprise de Shanghai.

Il appartiendra aux trois UTs d'établir, à la fin de la période contractuelle, un bilan commun sur l'évolution et l'activité de la plate-forme UTSEUS. C'est en s'appuyant sur une analyse, à la fois quantitative et qualitative, que les trois établissements détermineront les perspectives d'avenir de ce projet.

II.PLACER LA REUSSITE DE L'ETUDIANT AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE CROISSANCE ET DE RECONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT.

II.1 Une politique de recrutement maîtrisée et des accompagnements pédagogiques personnalisés.

L'objectif de croissance des effectifs à l'UTBM est lié à la rénovation de l'offre de formation précédemment décrite mais aussi à la multiplication des actions de communication sur les métiers d'ingénieurs en direction des lycéens.

Pour limiter le taux de réorientations et d'abandons, le suivi personnalisé sera amélioré et une aide à la construction du projet professionnel systématisée. De meilleures interactions seront suscitées entre les enseignements ainsi qu'une plus grande implication des enseignants de branches.

II.1.1 La diversification des recrutements et la mise en place de parcours spécifiques adaptés.

Si, globalement, les effectifs progressent en formation d'ingénieurs, les bacheliers du tronc commun, recrutés parmi les titulaires des mentions bien et assez bien, ne représentent que près de 16% de l'effectif général. C'est pourquoi, l'établissement veillera à équilibrer la proportion de ses recrutements, entre les bacheliers entrant en tronc commun et ceux qui viennent de l'extérieur, avec un niveau bac+2 et plus. L'objectif est de tendre vers une parité entre ces deux populations.

C'est pourquoi, l'UTBM participe à la mobilisation de nouveaux publics au moyen de l'opération « Passeport lycéen-étudiant » qui, par convention avec les lycées de la région (Nord Franche-Comté et Sud Alsace), permet notamment aux étudiants méritants, issus de milieux modestes, de suivre des enseignements supérieurs technologiques. Ils bénéficient, pendant la première année, d'un suivi particulier par un enseignant et d'un soutien exercé par des étudiants de branche.
L'UTBM assure, pour les trois UTs, la formation des bacheliers STI-STL dont le recrutement est basé sur les notes de terminale avec une moyenne supérieure ou égale à 14/20, sur de bons résultats scientifiques et sur les résultats en langue et en français.

Des parcours adaptés seront aussi proposés à des sportifs de bon niveau et à des musiciens.

Au niveau Bac+2, la part des titulaires d'un DUT s'accentuera en raison d'un partenariat actif des départements de l'UTBM avec les IUT voisins. De même, il est prévu de poursuivre la progression des effectifs issus des CPGE.

II.1.2 La diffusion des savoirs par l'usage des TICE (centre d'innovation pédagogique).

Il est prévu de diminuer les taux d'échec en tronc commun en renforçant un accompagnement pédagogique auprès des étudiants en difficulté. Par ailleurs, le Centre d'Innovation Pédagogique (CIP) dont l'objectif est de diffuser les savoirs, assistera les étudiants en leur donnant accès, par l'intermédiaire de l'intranet pédagogique, aux programmes de leurs cours, aux sujets d'examens antérieurs et à diverses informations et documents transmis par les enseignants. Le recours aux TICE sera intensifié pour résoudre certaines difficultés d'apprentissage des langues, notamment en anglais.

L'UTBM déploie un nouveau système d'information « GERRY », facilitant la gestion administrative des stages et l'individualisation du suivi des futurs stagiaires.

II.1.3 Le renforcement du suivi de l'insertion professionnelle.

Le soutien constant des entreprises contribue à la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés. Il se manifeste fréquemment, en matière d'embauche, au cours du cycle d'enseignement où les employeurs tentent de déceler les meilleurs profils. Ces derniers, pour mener des entretiens de pré-embauche, assistent régulièrement à des manifestations organisées par l'UTBM, telles que le congrès industriel annuel, les amphithéâtres de « présentation » et les soutenances.

L'UTBM prévoit la création d'une fondation universitaire qui rassemblera un noyau d'entreprises partenaires avec lesquelles des thèmes sur la recherche, l'enseignement et la formation continue seront développés.

La création d'entreprise sera promue par des actions mutualisées au niveau régional, avec l'UFC en particulier.

Les futurs diplômés, en projet de fin d'études, ont accès durant leurs recherches et leur stage aux prestations de l'Association des Diplômés (ASSIDU).

L'observatoire des métiers existe depuis la création de l'UTBM et met à la disposition des diplômés, sur le site internet, les résultats de l'enquête emploi. Celle-ci relève en particulier les fonctions exercées, les secteurs d'activités à fort potentiel de recrutement ainsi que les rémunérations moyennes. C'est sur la base de ces données que l'UTBM pourra effectuer, le cas échéant, des ajustements sur les formations pour mieux répondre aux attentes du marché du travail.

Enfin, des ateliers d'initiation aux techniques de recherche de stages sont organisés ainsi que des simulations d'entretiens de recrutements et des aides à l'élaboration du CV.

II.2 Un projet de service commun de documentation ambitieux.

Grâce à une politique volontariste au cours du précédent contrat, l'établissement a consacré de nets efforts dans la réorganisation de la documentation et dans l'amélioration très sensible des services aux usagers.

Tout en élaborant des tableaux de bord et de pilotage, le service commun de documentation (SCD) de l'UTBM développera les deux axes suivants au cours du présent contrat :

- **L'accroissement des ressources documentaires :**

La collaboration avec les enseignants-chercheurs sera renforcée et formalisée au sein de la Commission de la documentation. Des démarches pour la mutualisation des financements seront systématiquement entreprises en matière de ressources électroniques.

Dans le cadre du pôle de compétitivité "Véhicule du Futur", la création d'une « bibliothèque numérique pour la recherche » mettra à disposition une documentation scientifique et technique adaptée, non seulement aux membres de l'UTBM, mais également aux partenaires extérieurs autorisés, comme des industriels ou des membres du pôle de compétitivité. Suite à l'inventaire national du patrimoine industriel, scientifique et technique, un fonds sera constitué sur cette thématique.

La politique documentaire du SCD de l'UTBM s'inscrira dans une logique de partenariat. D'une part, sur le site de Montbéliard, les coopérations seront développées et formalisées avec l'antenne du SCD de Franche-Comté, pour répondre aux besoins documentaires du nouveau département EDIM de l'UTBM. D'autre part, un plan de développement des collections, commun aux trois universités de technologie, sera rédigé.

• Les services aux usagers :

Les horaires d'ouverture seront maintenus sur le site de Belfort et étendus sur le site de Sévenans. Une ouverture de la bibliothèque de Belfort sera envisagée les samedis après-midi.

Déployé en 2003, le système d'information documentaire (SID) sera renouvelé, intégré au SI de l'établissement, ainsi qu'à l'ENT, et enrichi en contenus et en services (recherche fédérée, annuaire LDAP pour l'accès à distance aux ressources, valorisation de la production scientifique locale).

Le SCD mènera une politique ambitieuse en matière de formation des usagers, par une collaboration accrue avec les équipes pédagogiques et la mise en œuvre d'un module de formation à l'information scientifique et technique intégré dans les cursus.

II.3 La qualité de vie étudiante : un enjeu essentiel.

L'UTBM, soutenue par les collectivités territoriales, veille à la qualité de vie et de travail de ses étudiants. La répartition harmonieuse des différents services entre les trois sites, enrichie par des interventions communes avec l'université de Franche-Comté (UFC), fait l'objet d'une attention particulière.

• Un accueil et des services aux étudiants personnalisés.

- **Avec l'aide du CROUS**, le développement de la qualité de l'accueil, l'amélioration de la qualité de vie et le soutien à l'accès à la vie culturelle et à l'engagement des étudiants sont pris en compte. Dans ce cadre, la carte ISIC multifonctions est mise en place, donnant notamment aux étudiants la possibilité de payer les tickets de restaurant universitaire. Des réservations de places pour les étudiants internationaux dans des logements gérés par le CROUS ont été également négociées.

- La mise en place, avec l'UFC, d'un **guichet unique,** renforce l'intégration des nouveaux étudiants en impliquant les différents services, comme l'aide au logement, les transports, la permanence Préfecture, les services du BIJ, de la MIFE ou du CROUS.

- **Sur le plan associatif :** l'UTBM poursuit sa politique de soutien financier et technique aux projets associatifs offrant aux étudiants des activités variées, moyennant une participation minime voire la gratuité. Par ces aides, l'UTBM souhaite donner plus de lisibilité à certains projets comme le Festival du film d'un jour, par exemple.

- **Sur le plan sportif** : grâce à des partenariats développés par le Bureau des sports avec des collectivités locales, plus de vingt sports différents sont proposés, moyennant une cotisation très faible. La pratique sportive est également encouragée, notamment depuis la rénovation du gymnase du site universitaire de Belfort.

- **La vie culturelle** est nettement dynamisée depuis la création de la Maison des étudiants, lieu de convivialité installé à Sévenans. Elle offre des activités de loisirs et artistiques aux étudiants, en signant des conventions de partenariat avec des institutions culturelles comme le Centre régional d'art contemporain, le Pavillon des sciences de Montbéliard, le Festival de cinéma Entrevues et divers théâtres.

- **Les actions de promotion de la santé** s'orientent sur des campagnes de prévention dont les thèmes portent sur les dangers du tabac et de l'alcool, sur l'équilibre alimentaire et sur les risques liés au stress. Des préparations d'initiation au secourisme forment une vingtaine d'étudiants par an.

S'engageant dans la charte université-handicap, l'UTBM prévoit de faire intervenir une infirmière pour assurer un rôle d'accueil.

• Une participation aux élections et une implication des étudiants significativement améliorées.

L'engagement étudiant sera soutenu dans le fonctionnement démocratique de l'UTBM. Depuis le constat du faible taux de participation étudiante aux élections de 2006, des actions correctives ont permis de passer en 2007 à un taux de 36%. Pour cela, l'UTBM collabore davantage avec le CETU, association des élus étudiants, qui sensibilise les étudiants sur le rôle des instances élues.

La réalisation d'une « mallette de l'élu » sera reconduite et remise systématiquement aux nouveaux étudiants élus.

III. PREPARER L'ACCES AUX NOUVELLES COMPETENCES EN S'APPUYANT SUR UNE GOUVERNANCE EFFICACE.

III.1 Un pilotage central efficient illustré par une démarche ancrée de l'auto-évaluation.

L'UTBM s'est prononcée sur l'appropriation des nouvelles compétences, inscrites dans la loi libertés et responsabilités des universités (LRU).

III.1.1 Des outils de pilotage à consolider.

Dans la perspective de l'obtention de ces nouvelles responsabilités, l'université s'engage à consolider ses outils de pilotage et de gestion.

L'UTBM, qui a entrepris la modernisation de ses services, exprime la volonté d'améliorer sa performance par l'introduction systématique d'une démarche de projets pour chacun d'eux. Celle-ci aura l'avantage, avec la mise au point de plans d'actions systématisés, de dynamiser davantage l'établissement, en responsabilisant les acteurs et optimisant le travail en équipe.

L'UTBM poursuivra également sa démarche déjà bien ancrée d'auto-évaluation qui aboutit à une politique d'amélioration et de suivi régulier de résultats de l'ensemble de ses champs d'activités. L'établissement, après s'être assuré, au préalable, que l'ensemble de la communauté s'approprie cette culture, consolidera sa démarche qualité en tâchant d'obtenir la cote 3 (dispositif d'assurance qualité validé par une instance externe reconnue), en particulier, dans le domaine du pilotage.

Pour ce faire, l'établissement a mis en place une Direction des systèmes d'information qui, placée sous la responsabilité de la Direction de l'établissement, assumera, avec le conseil d'administration des ressources informatiques, la responsabilité fonctionnelle des systèmes d'information.
Un ENT, fédérant l'accès aux systèmes d'informations, sera mis en œuvre en 2009 : le choix s'est porté sur E-Sup Portail et MS-SharePoint pour le partage et l'accès aux documents.

L'adhésion au projet SIFAC, avec mise en œuvre prévue au 1er janvier 2009, apportera une amélioration des processus de gestion qui enclencheront une comptabilité analytique et un contrôle de gestion renforcé.
Le désengagement du conseil régional en matière de haut débit universitaire a nécessité un travail de collaboration avec l'UFC, sur le plan humain et financier, pour réaliser SequaNet, un nouveau réseau régional dans le cadre d'un Groupement Fermé d'Utilisateurs (GFU).
Enfin, l'UTBM participe, avec les autres UTs et les INSA, à la mise en place des UNT UNIT en qualité de partenaire ; elle est actuellement membre associé.

III.1.2 Une gestion financière maîtrisée.

L'UTBM, affirmant sa volonté d'adapter sa gestion financière et comptable aux nouvelles compétences prévues dans le cadre de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités, entend mettre en place à moyen terme une analyse financière qui éclaire ses prises de décisions.

L'introduction de la **comptabilité analytique** effectuée sur les contrats de recherche sera activée, grâce à l'installation de SIFAC. Des séances d'information et de formation porteront assistance aux personnels impliqués dans cette approche.

L'UTBM, tenant à moderniser le dialogue de gestion, crée un groupe de travail qui intègre la Direction, l'Agent Comptable et le Contrôleur de gestion pour définir les objectifs à atteindre et les périmètres à analyser.

III.2 Le renforcement de la gestion des ressources

III.2.1 Une gestion des ressources humaines prospective, plus attractive et soucieuse des personnels.

L'UTBM favorise une gestion dynamique des ressources humaines en professionnalisant le service Ressources Humaines dont la vocation est de gérer aussi bien les enseignants que les BIATOSS. Celui-ci sera chargé d'assurer :

- l'optimisation des pratiques, en créant des fiches procédures et des tableaux de bord RH évolutifs ;

- la modernisation de la gestion, en utilisant un nouveau logiciel qui éliminera, au fur et à mesure, des applications intégrées obsolètes et non évolutives ;

- le développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, en identifiant les emplois exercés, les compétences actuelles et les compétences à développer telles que la maîtrise du suivi et du contrôle ainsi que celles liées à la prévention du contentieux.

L'établissement s'appuiera, pour réussir son pilotage, sur une formation accrue de ses personnels. L'accent sera mis sur la professionnalisation et l'adaptation à l'emploi. Des formations spécifiques destinées aux personnels d'encadrement seront développées. Enfin, l'offre de formation tiendra compte de l'apparition des nouveaux métiers liés aux évolutions organisationnelles, à savoir essentiellement la fonction budgétaire et financière ainsi que la fonction GRH.

L'UTBM, favorable à la mutualisation des formations entre les personnels enseignants et les personnels BIATOSS, renouvellera cette expérience pour favoriser leurs échanges portant sur le travail au quotidien et ses contraintes et compléter leurs connaissances du fonctionnement et de l'institution.

L'UTBM s'engage à appliquer les dispositions législatives et réglementaires relatives au temps de travail afin d'améliorer les conditions et l'organisation du travail des personnels ainsi que les prestations offertes aux usagers.

Le bilan social, actualisé et enrichi chaque année, est considéré comme un instrument de pilotage.

• La GRH enseignante.

L'UTBM compte poursuivre sa politique de redéploiement pour rééquilibrer la structure de sa population enseignante, visant à réduire les enseignants du second degré encore trop nombreux et à augmenter le nombre de professeurs et d'ATER.

C'est pourquoi, le recours à des enseignants chercheurs contractuels (ECC) s'avère nécessaire. Ils font l'objet d'un pilotage très précis en matière de recrutement, de rémunération, d'avancement et de primes d'activités. Evalués chaque année au cours d'entretiens, les ECC peuvent se voir proposer des contrats d'une durée cumulée de six ans maximum, en application de la loi du 26/07/05 ; au-delà, seul un non-renouvellement ou un CDI peut leur être légalement proposé.

Des nouvelles compétences seront recherchées en favorisant les recrutements d'enseignants invités étrangers et d'ECC dans de nouveaux domaines.

Un accompagnement des personnels dans leurs démarches de progression de carrière, avec décharge de service pour les passages HDR, est institué.

• La GRH BIATOSS.

Des entretiens d'évaluation sont organisés chaque année. Des fiches de postes, systématiquement constituées ou mises à jour, sont utilisées pour évaluer le potentiel de ressources humaines de chacune des entités de l'établissement. Elles constituent, avec la cartographie des emplois, un outil au service de la mobilité interne et des redéploiements. Ces derniers s'opèreront sur des demandes en faveur de catégorie A, le taux d'encadrement étant encore insuffisant.

Une nouvelle politique d'incitation financière, au moyen de primes différenciées établies selon la réglementation en vigueur, devrait développer l'attractivité de l'établissement et encourager les mouvements internes.

Le recrutement des contractuels s'est intensifié en raison de besoins importants du service financier et comptable pour préparer la mise en place de SIFAC, et du service des RH pour faire face aux changements annoncés dans le cadre de la LRU.

III.2.2 Le maintien d'un patrimoine de qualité.

Implantée sur trois sites (campus de Belfort, Sévenans et Montbéliard), l'UTBM accueille environ 2 260 étudiants sur une surface totale bâtie de 49 011 m² SHON, pour lesquels l'établissement assure les charges du propriétaire pour le compte de l'Etat.

Le patrimoine immobilier est en bon état, mais la dispersion des sites entraîne des difficultés pour la gestion immobilière.

De nouvelles constructions, notamment la construction de locaux pédagogiques à Belfort ou des extensions, sont inscrites au CPER 2007-2013.

Il s'agira, pour ce parc immobilier suffisant et adapté aux missions de l'établissement, de renforcer le pilotage de la politique patrimoniale dans un souci d'optimisation des locaux existants, en cohérence avec un schéma directeur actualisé.

C'est pourquoi, au cours de la période contractuelle 2008-2011, la politique de maintenance sera maîtrisée pour une meilleure utilisation des moyens et s'appuiera sur les quatre axes suivants :

➢ L'acquisition d'une connaissance approfondie du patrimoine immobilier

- L'UTBM modernisera son schéma directeur immobilier, en établissant un diagnostic de l'état du bâti, un état actualisé des surfaces et une mesure de l'occupation réelle.

- Elle procèdera à l'acquisition d'un logiciel de numérisation de l'ensemble des plans des trois sites afin d'améliorer la lisibilité et l'exploitation des surfaces affectées et mettra en place une programmation des opérations de maintenance qui découlera d'un diagnostic technique, établi selon la méthode TB Maestro.

➢ **La garantie de la pérennité des bâtiments et de leurs infrastructures.**

- L'UTBM améliorera la qualité du patrimoine en respectant le programme pluriannuel de maintenance et en conduisant des opérations mixtes « sécurité – maintenance » pour réaliser certains travaux, notamment de désamiantage (gymnase).

- L'exploitation du système de télégestion des installations de chauffage et de ventilation (récemment installé), permettra une maintenance plus performante de ces installations et la réalisation d'économies d'énergie.

➢ **Le maintien des avis favorables à la poursuite d'exploitation.**

- L'UTBM consolidera sa politique d'investissements en matière de sécurité incendie, mais également en matière de sécurité d'équipements liés au fonctionnement des bâtiments : ascenseurs, éclairages extérieurs.

- Elle améliorera les conditions d'exploitation des locaux résultant de cet investissement important sur la sécurité.

➢ **L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.**

- La mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera effectuée dans les zones du niveau 2 du bâtiment A de Belfort et des niveaux -1 et +1 du bâtiment E, non encore accessibles.

III.3 La construction de la politique partenariale.

Les collaborations se renforceront avec les partenaires dans divers contextes :

III.3.1 Sur le plan national

Le réseau des trois UTs est opérationnel dans les domaines du recrutement, de l'offre de formation, de la documentation, et des relations internationales. De même, l'UTBM continuera à entretenir des relations privilégiées avec les deux autres UTs sur le plan des orientations générales de la politique de recherche et de valorisation.

Avec les INSA, des coopérations sont entreprises, notamment au niveau de la communication et de la création d'un observatoire des métiers. Il sera essentiel que ces collaborations déjà amorcées sur les plans de la communication, des ressources humaines et des systèmes d'information, comme le choix d'un ENT commun, se renforcent et se structurent.

III.3.2 Sur le plan interrégional

La participation active de l'UTBM au pôle « Véhicule du Futur » qui associe les régions Franche-Comté et Alsace, facilite les partenariats avec les entreprises locales et contribue, de façon significative, aux financements des laboratoires.

Les rapprochements qui se sont opérés avec l'Université de Haute-Alsace (UHA) et l'INSA de Strasbourg sont appelés à se consolider en termes de formation, de recherche, de valorisation et de relations internationales.

Un projet de plate-forme interrégionale de recherche appliquée aux transports (PIRAT) en collaboration avec trois laboratoires de l'UHA devrait se concrétiser avant la fin du présent contrat.

Dans le domaine des sciences humaines et sociales, les partenariats déjà très étroits seront renforcés. Ils portent sur des thématiques communes, centrées notamment sur l'histoire économique du bassin Sud-Alsace / Nord Franche-Comté.

III.3.3 Les coopérations avec les établissements universitaires.

D'une manière générale, l'UTBM compte accroître ses partenariats avec les établissements de la région et, en particulier avec l'université Franche-Comté (UFC).

• Avec l'ENSMM (Ecole rattachée à l'UFC), c'est essentiellement dans le pôle microtechnique et sur les projets TEMIS que les équipes des deux établissements se rejoignent.

• Entre l'UTBM et l'UFC, les relations devront s'intensifier davantage et, sur le plan de la structuration régionale de la recherche, les deux établissements se concerteront pour promouvoir une politique commune d'évolution coordonnée des recherches et des contours des unités.

Leur partenariat sera appelé à se structurer autour du pôle de compétitivité « microtechniques et nanotechnologies ». Les collaborations s'intensifieront au sein de FC Lab pour la réalisation des opérations engagées et en préparation de la réflexion sur l'avenir à long terme de ce projet.

L'UTBM est ouverte à un renforcement des projets communs qui se situent essentiellement au niveau des deux écoles doctorales mais aussi de Femto-ST et MSH Nicolas Ledoux, de l'Incubateur d'entreprises innovantes, de l'Institut Pierre Vernier et d'AIP PRIMECA.

Enfin, des collaborations dans les domaines de l'édition, de la vie étudiante, de la documentation, des réseaux haut débit et de la formation continue se poursuivront.

• Avec l'université de Bourgogne, quelques liens existent notamment dans le domaine de la recherche.

• Des actions communes s'intensifieront avec les établissements suisses Haute Ecole Arc de Neuchâtel et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.

• Enfin, des discussions s'élaboreront avec l'Ecole supérieure de technologie des affaires (ESTA) pour développer des collaborations.

L'UTBM, en raison de ces divers partenariats déjà établis, est prête à s'engager dans le PRES de coopération interrégionale de Bourgogne-Franche-Comté. Cette intégration permettra des collaborations et des échanges plus étroits aussi bien au niveau local qu'interrégional.

IV. INDICATEURS CLES DU CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2011 DE L'UTBM

PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

LA FORMATION

Une politique de recrutement maîtrisée et des accompagnements pédagogiques personnalisés

Des perspectives d'innovation pour les formations ingénieurs.

INDICATEUR 1 : Flux d'étudiants entrants

		Statut étudiant	Statut apprenti	Statut formation continue	Total
Les inscrits en formation d'ingénieurs	2005-2006	1515		6	**1 521**
	2006-2007	1607		7	**1 614**
	Cible 2011	1785	100	15	**1900**
Part des effectifs bacheliers recrutés en tronc commun	2005-2006	35%			
	2006-2007	30%			
	Cible 2011	**35%**			

Source des données : MEN-MENR/SG/DEPP-SISE – Inscriptions principales dans les diplômes nationaux – A compléter par l'établissement.

INDICATEUR 2 : Réussite des étudiants en cursus ingénieurs

Placer la réussite de l'étudiant au cœur de la politique de croissance et de reconnaissance		Total	Ratio
- Réussite en tronc commun sans redoublement	2005-2006	164/244	67,2%
	2006-2007	129/215	60%
	Cible 2011		**70%**
- Réussite globale : les étudiants diplômés en N+5 rapportés aux étudiants entrés en N+3	2005-2006	265/275	96,4%
	2006-2007	267/285	93,7%
	Cible 2011		**97%**
- Réussite globale : les étudiants diplômés en N+5 rapportés aux étudiants entrés en N	2005-2006	458/574	80%
	2006-2007	439/551	80%
	Cible 2011		**85%**

Source des données : MEN-MENR/SG/DEPP-SISE – Inscriptions principales dans les diplômes nationaux – A compléter par l'établissement.

INDICATEURS CLES DU CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2011 de L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD

PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

INDICATEUR 3 : Devenir des étudiants ingénieurs diplômés

Le renforcement du suivi de l'insertion professionnelle	2004-2005	2005-2006	2007-2008	**Cible 2011**
- Nombre de diplômés	395	447	426	**540**
- Taux de réponses des diplômés répondants par rapport aux diplômés enquêtés		72,5%	72,5%	**80%**
- Part de diplômés insérés (hors poursuite)		81,5%	95%	**98%**
• En moins de 2 mois		54%	76,5%	**77%**
• Au bout de 6 mois		23%	94%	**95%**
- Part de diplômés sans emploi après 1 an (hors poursuite)		4,5%	5%	**4%**
- Part de diplômés sans emploi au bout d'1 an (hors poursuite)		5,5%		**5%**
- *Part des diplômés insérés en CDI pour le 1er emploi*		74%	80%	**80%**
- Part des diplômés en poursuite d'études :		12,5%	11,5%	**13%**
• dont études doctorales			2,5%	**6%**
• dont autres diplômes nationaux (préciser)			3%	**3%**
• dont autres formations (préciser)			M étranger : 2% Mastère : 3,5% Autre : 0,5%	**2%** **3%** **1%**
- % de stages longs suivis et visité en entreprise			44,5%%	**50%**

Source des données : MEN-MENR/SG/DEPP-SISE- Total des diplômés. A compléter par l'établissement.

La révision de l'offre des masters

INDICATEUR 4 : Flux d'étudiants entrants

		Statut étudiant	**Statut apprenti**	**Statut formation continue**	**Total**
Les inscrits en formation masters	2005-2006	79		4	83
	2006-2007	52		2	54
	Cible 2011	**54**		**6**	**60**
Part des étudiants non présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M1	2005-2006	100%			
	2006-2007	100%			
	Cible 2011	**100%**			

Source des données : MEN-MENR/SG/DEPP-SISE- Total des diplômés. A compléter par l'établissement

INDICATEURS CLES DU CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2011 de L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD

PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

INDICATEUR 5 : Réussite des étudiants en cursus M

		Total	Ratio
Améliorer la réussite	2005-2006	45	58%
	2006-2007	35	71%
	Cible 2011		**80%**

Source des données : MEN-MENR/SG/DEPP-SISE- Système d'information sur le suivi des étudiants - Total des diplômés; à compléter par l'établissement.

INDICATEUR 6 : Part des mentions à faibles effectifs en fin de cursus M

MENTIONS	2005-2006	2006-2007	**Cible 2011**
- % de mentions à faibles effectifs	2 sur 3	2 sur 3	Offre modifiée
- % d'inscriptions principales dans les mentions à faibles effectifs	24,1%	16,2%	

Source des données : MEN-MENR/SG/DEPP-SISE.

INDICATEUR 7 : Devenir des étudiants diplômés M

Situation à la date de l'enquête (xx mois après l'obtention du master)	2005-2006	2006-2007	**Cible 2011**
- Taux de réponses de diplômés répondants par rapport à l'effectif de diplômés enquêtés	78%	80%	**85%**
- Part des diplômés de master en recherche d'emploi	8%	7%	**5%**
- Part des diplômés de master en emploi	82%	80%	**85%**
			Cible 2011
- Durée médiane de recherche du 1er emploi	4 mois	4 mois	**4 mois**
- Part des poursuites d'études immédiates	3	4	**4**

Source des données : à remplir par l'établissement.

La formation doctorale et ses liens avec les partenaires industriels.

INDICATEUR 8 : Flux d'étudiants entrants

	2005-2006	2006-2007	**Cible 2011**
- Les inscrits ED	113	133	**120**
- Part des ingénieurs diplômés inscrits en doctorat	8,5%	13%	**15%**
- Part des étudiants nouveaux entrants dans l'établissement	85%	80%	**85%**

Source des données : MEN-MENR/SG/DEPP-SISE. Inscriptions principales. A compléter par l'établissement.

INDICATEURS CLES DU CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2011 de L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD

PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

INDICATEUR 9 : Ratio des doctorants

		Total	Ratio
% des doctorants allocataires ayant soutenu leur thèse jusqu'au 31 décembre suivant la fin de leur 3ème année universitaire	2005-2006	4/5	80%
	2006-2007	2/3	66%
	Cible 2011		**80%**

Source des données : A compléter par l'établissement.

INDICATEUR 10 : Devenir des docteurs : insertion professionnelle après 3 ans

	2006	2007	Cible 2011
- Taux de réponses de diplômés répondants par rapport aux diplômés enquêtés	71%	80%	**80%**
- Part des docteurs en emploi après 3 ans : %	100%	100%	**100%**

Source des données : A compléter par l'établissement.

La mise en place de l'apprentissage et la relance de la formation continue

INDICATEUR 11 : Pourcentage de diplômés en formation continue et en apprentissage par rapport au nombre total de diplômés

	INGENIEURS				MASTERS			
	FC	Apprentissage	FI	Total	FC	Apprentissage	FI	Total
Nombre de diplômés								
2004	6		354	360				
2007	9		431	440	2			
% diplômés								
2004	1,7		98	100%				100%
2007	2		98	100%				100%
Cible 2011 en %	**3**	**5**	**95**	**100%**				**100 %**

Source des données : A compléter par l'établissement.

INDICATEUR 12 : Chiffres d'affaires (k€)

	2007	Cible 2011	Evolution en %
- CA diplômant et qualifiant	178 034	200 000	**12%**
- CA Stages courts	70 700	78 000	**10%**
- CA Apprentissage			A déterminer ultérieurement

Source des données : A compléter par l'établissement.

INDICATEURS CLES DU CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2011 de L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD

PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

INDICATEUR 13 : Nombre de dossiers déposés et de candidatures retenues en VAE

	2005	2006	2007	**Cible 2011**
- Nombre de dossiers examinés par le jury	4	12	8	**15**
- Décisions favorables	4	10	0	**8**
- Dont diplômes attribués dans leur totalité	1	5	0	**6**

Source des données : MEN-MENR/SG/DEPP- Enquête formation continue. A compléter par l'établissement.

Une ouverture internationale à recentrer

INDICATEUR 14 : Favoriser la mobilité des étudiants

	2006-2007	**Cible 2011**
- Mobilité entrante : part des étudiants étrangers non titulaires d'un bac en France tous cycles Dont UE 27 Dont OCDE	347 soit 16,1% étrangers 17 18	**20%**
- Mobilité sortante : augmenter le taux des étudiants effectuant un semestre à l'étranger dont la moitié pour une durée d'1 an	30%	**60%**
- Evaluation du niveau des étudiants en langues étrangères : % ayant atteint le niveau B1 et B2 en anglais		

Source des données : MEN-MENR/SG/ SISE- Inscriptions principales. A compléter par l'établissement.

INDICATEUR 15 : Diplômes conjoints avec des établissements étrangers et nombre de thèses en cotutelle (en application du décret du 6 juin 2006)

	2005	2006	2007	**Cible 2011**
- Nombre d'inscriptions annuelles de doctorants en cotutelle internationale de thèse	6	5	9	**15**
- Nombre de cursus en master conjoint	0	0	0	**0**

Source des données. Cet indicateur est construit en référence à un indicateur 5.3 (PAP 2008). A compléter par l'établissement.

INDICATEUR 16 : Réussite comparée des étudiants étrangers et des étudiants français

	2006	2007	**Cible 2011**
- Cursus ingénieurs	80	80	**100**
- Cursus master			**100**

Source des données : MEN-MESR/SG/DEPP -Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE). A compléter par l'établissement.

UTSEUS : il convient – selon le texte contractuel - d'établir un bilan pour déterminer les perspectives d'avenir

INDICATEURS CLES DU CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2011 de L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD

PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Placer la réussite de l'étudiant au cœur de la politique de croissance et de reconnaissance de l'Etablissement

INDICATEUR 7A : La diffusion des savoirs par l'usage des TICE

	2005-2006	2006-2007	**Cible 2011**
- Nombre d'heures de formations en ligne	2 240 heures/semestre	2 400 heures/semestre	**4 000 heures/semestre**
- Part d'enseignants impliqués et formés par an.	28	15% (30 enseignants)	**25%**

Source des données : A compléter par l'établissement.

INDICATEUR 7B : Un projet de service commun de documentation ambitieux

	2006-2007	**Cible 2011**
- Horaires d'ouverture hebdomadaire	62 h	**65 h**
- % d'étudiants formés à la méthodologie documentaire dans les cursus	11%	**100%**
- % de signalement de la production scientifique produite par l'UTBM	30%	**100%**

INDICATEURS CLES DU CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2011 de L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD

PROGRAMME VIE ETUDIANTE

VIE ETUDIANTE : la qualité de vie étudiante : un enjeu essentiel

1. Un accueil et des services aux étudiants personnalisés

Réussite comparée des boursiers / non boursiers

	Session 2006		Session 2007		**Cible 2011**	
	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers	Taux de réussite des boursiers	Taux de réussite des non boursiers	Taux de réussite des non boursiers	Taux de réussite des non boursiers
Cursus Ingénieurs	84	86	77	70	**85**	**85**
Cursus Masters						

Source : MENESR –DEPP Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) et Automatisation de la Gestion du Logement et de l'Aide à l'Etudiant (AGLAE). A compléter par l'établissement.

Les actions de promotion de santé

	2006	2007	**Cible 2011**
Part du budget consacré à la santé	0,08	0,08	**0,10**
Part du budget consacré aux étudiants handicapés	0	0,07	**0,10**

Sur le plan sportif

	2006	2007	**Cible 2011**
Part du budget consacré aux activités sportives	0,10	0,10	**0,15**

Sur la vie culturelle

	2006	2007	**Cible 2011**
Part du budget consacré aux activités culturelles	0,03	0,07	**0,15**

2. Une participation aux élections et une implication des étudiants significativement améliorés.

Taux de participation aux élections aux conseils centraux

	2004	2008	**Cible 2011**
Au CA	6,36	15,5	**20**
Au CS	30,23	95,7	**95**
Au CEVU	4,75	15,5	**20**

INDICATEURS CLES DU CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2011 de L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD

PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

PILOTAGE

Préparer l'accès aux nouvelles compétences en s'appuyant sur une gouvernance efficace.
Un pilotage central efficient illustré par une démarche ancrée de l'auto-évaluation.

A Qualification du dispositif d'auto-évaluation mis en œuvre par l'établissement *(PAP)*

Cotation	Politique de formation		Politique scientifique		Management de l'établissement au service de ses missions	
	2007	**2011**	2007	**2011**	2007	**2011**
0						
1			X		X	
2	X	X		X		
3						X

2. Une gestion financière maîtrisée

B Evolution et part des ressources propres

Libellé	unité de mesure	2006*	2007	2008	**2011**
		constaté	constaté	Prévu	**Prévu**
Montant des ressources propres (total RP hors subventions) - budget établissement	En K€	2 810	2 333	2 170	**2 500**
**Total ressources propres provenant des structures externes	En K€				
Total recettes budget établissement	En K€	13 725	14 733	17 950	**22 000**
**Total recettes des structures externes	En K€	1 150	1 270	950	
Part des ressources propres sur total des recettes – budget établissement	En %	20%	16%	12%	**20%**
**Part des ressources propres sur total recettes - structures externes	En %				
Evolution des ressources propres sur budget établissement	En %		- 4	- 4	**5**
** Evolution des ressources propres des structures externes	En %				
Part des ressources propres sur total des recettes – budget établissement + structures externes	En %	20%	16%	12%	**20%**

(*) remontée automatisée et consolidation des données via Cofisup – Renseignement par l'établissement à titre indicatif
(**) 1 ligne par filiale, association ou autre personne morale chargée de valoriser les activités de l'établissement.

INDICATEURS CLES DU CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2011 de L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD

PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

C – Taux d'exécution du budget

	2006	2007	**Cible 2011**
- Taux d'exécution / budget primitif	84,2	84,1	**90**
- Taux d'exécution / budget primitif + DBM	78,5	75,6	**90**

D - Part des dépenses de personnel sur le budget de fonctionnement

	%	2006 constaté	2007 constaté	**Cible : 2011**
Part des dépenses de personnels sur le budget de fonctionnement –**en %**		59	60	**65**

E - Part de la masse salariale consacrée aux contractuels

	%	2006 constaté	2007 constaté	**Cible : 2011**
- Enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs		28	27	**30**
- Les BIATOSS Catégorie A		38	40	**45**
- Les BIATOSS Catégorie B		38	41	**40**
- Les BIATOSS Catégorie C		19	21	**20**

3. Une gestion des ressources humaines prospective, plus attractive et soucieuse des personnels

F – Une formation accrue de ses personnels

% des personnels ayant bénéficié d'au moins une formation dans l'année considérée.	2007	**2011**
- enseignants	27	**50**
- BIATOSS : A	76	**50**
B	98	**50**
C	91	**50**

La GRH enseignante

G. Endorecrutement des enseignants-chercheurs : bilan et prévision

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endorecrutement.		2006	2007	**Cible 2011**
- Maîtres de conférences	**%**	20	40	**20**
- Professeurs des universités	**%**	0	100	**50**
- Total d'enseignants-chercheurs recrutés	**%**	6	6	**15**

INDICATEURS CLES DU CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2011 de L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD

PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

H Répartition des personnels

Répartition enseignants-chercheurs titulaires et non titulaires		2006	2007	**Cible 2011**
- Maîtres de conférences	**%**	32	31	**35**
- Professeurs des universités	**%**	12	11	**20**
- Autres	**%**	21	21	**20**
- Non titulaires	**%**	35	37	**25**

I. La gestion des enseignants-chercheurs contractuels

Nombre par type de fonctions	**Enseignement**	**Recherche**	**Management**	**Gestion de projet**
- Sciences hors SHS				
➢ 2007	11	10	3	1
➢ **2011**	**10**	**20**	**5**	**5**
- Sciences humaines et sociales				
➢ 2007	4,5	1,5	.....	3
➢ **2011**	**4**	**3**	**1**	**1**
- Langues				
➢ 2007	7	.....	.....	.....
➢ **2011**	**10**	.....	**1**	**1**
Total 2007	22,5	11,5	3	4
Total cible 2011	**24**	**23**	**7**	**7**
% évolution	**7 %**	**100 %**	**130 %**	**75 %**

J. Ouverture à l'international :

	2007		**Cible 2011**	
	Nombre	%	Nombre	%
• Allocataires de recherche	1	4	**5**	**5**
• Enseignants étrangers	43	21	**45**	**25**
• Missions à l'étranger	81		**100**	

K. La GRH BIATOSS

	2007	**Cible : 2011**
- Répartition des effectifs non titulaires en %		
• Titulaires	54	**50**
• Non titulaires	46	**50**

INDICATEURS CLES DU CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2011 de L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD

PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

L. Le maintien d'un patrimoine de qualité

	La garantie de la pérennité des bâtiments et de leurs infrastructures:	
	2007	**2011**
Faire en sorte que les surfaces bâties jugées en état correct	- 39% en A - 48% en B - 0% en C - 12% en D - 1% en E	**98% en A et B** Mise en place de ratios de suivi de consommation énergétique (chauffage, ventilation)
Réglementation vis à vis de la sécurité	0 avis défavorable	**0 avis défavorable**
Pourcentage de bâtiments accessibles aux personnes ayant un handicap moteur	80%	**90%**

M. Qualification de la qualité du pilotage en matière de gestion immobilière

Cotation	**L'acquisition d'une connaissance approfondie du patrimoine immobilier**	
	2007	**2011**
0		
1	X	
2		**X**
3		

INDICATEURS CLES DU CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2011 de L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD

PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

LA RECHERCHE

	Situation **Fin 2005**	**Cible 2011**
Part des enseignants-chercheurs et chercheurs déclarés dans les unités classées A et A+	8 %	
Appels à projet ANR 2006 : - part des financements obtenus par l'établissement par rapport aux financements obtenus par l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur - classement parmi les 156 établissements bénéficiaires	0,8 % 34ème	
Part des publications de référence internationale de l'établissement dans la production scientifique (française, européenne, mondiale) (OST)	F : 0,13 E : 0,017 M : 0,06	0,20
Indice de citation à deux ans des publications de l'établissement (OST)	0,36	0,45
Part des publications de référence internationale de l'établissement dans les domaines scientifiques définis comme prioritaires (OST)	0	
Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne dans les articles de l'établissement (OST)	4,3	5
Taux de participation de l'établissement dans les projets financés par les programmes cadres de R&D de l'Union européenne (OST) Taux de coordination de l'établissement dans les projets financés par les programmes cadres de R&D de l'Union européenne (OST)	0, 017 0, 008	0,03 0, 010
Proportion d'étrangers (dont UE) parmi les chercheurs, enseignants-chercheurs, post-doctorants et ingénieurs de recherche rémunérés par l'établissement (Etablissement)		
Performance des brevets et des activités contractuelles : - part de brevets déposés par l'établissement, parmi les brevets français et européens inventés en France ou en Europe (OST) - part des ressources apportées par les redevances sur titres de propriété intellectuelle dans les ressources recherche totales de l'établissement (Etablissement) - part des contrats de recherche passés avec des entreprises publiques ou privées, françaises ou étrangères dans les ressources recherche totales de l'établissement (Etablissement)	0 4 100 000	

ANNEXES

UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD

CONTRAT 2008-2011

ANNEXE FINANCIERE EN EUROS

Récapitulatif indicatif par actions et sous-actions loif

Intitulés des actions	N° des actions	2008	2009	2010	2011	Total
Formation	150.01 à 150.03	2 943 000	2 943 000	2 943 000	2 943 000	**11 772 000**
Formation initiale et continue de niveau master	150.02	460 000	460 000	460 000	460 000	1 840 000
Dotation enseignants contractuels	150.02	2 480 000	2 480 000	2 480 000	2 480 000	9 920 000
Cotutelles de thèses	150.03	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
Bibliothèques et documentation	150.05	120 000	120 000	120 000	120 000	**480 000**
Recherche	150.06 à 150.12	237 000	237 000	237 000	237 000	**948 000**
Diffusion des savoirs et musées	150.13	8 000	8 000	8 000	8 000	**32 000**
Immobilier (maintenance et logistique)	150.14	451 000	451 000	451 000	451 000	**1 804 000**
Maintenance	150.14	330 000	330 000	330 000	330 000	1 320 000
Infrastructures recherche	150.14	121 000	121 000	121 000	121 000	484 000
Pilotage et animation du programme	150.15	190 000	190 000	190 000	190 000	**760 000**
Pilotage opérationnel des établissements	150.15-3	115 000	115 000	115 000	115 000	460 000
Action internationale (hors bourses de mobilité)	150.15-4	75 000	75 000	75 000	75 000	300 000
Vie étudiante (santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives, actions en faveur des étudiants handicapés)	231	130 000	130 000	130 000	130 000	**520 000**
Total contrat		4 079 000	4 079 000	4 079 000	4 079 000	**16 316 000**
Bourses de mobilité (*)		*40 000*	*40 000*	*40 000*	*40 000*	*160 000*
Total général avec bourses de mobilité		**4 119 000**	**4 119 000**	**4 119 000**	**4 119 000**	**16 476 000**

(*) Bourses de mobilité : les crédits de bourses de mobilité sont inscrits pour mémoire, le CROUS de l'académie assurant la gestion de ces crédits à partir de la rentrée 2008

En outre, 1 allocation de recherche est accordée à l'établissement, ce qui correspond à 27 024 euros au titre de l'année 2008 ; le montant des années suivantes sera déterminé en fonction de l'évolution des rémunérations de la fonction publique sur lesquelles cette allocation est indexée.

Soutien financier de l'Etat sous réserve des moyens accordés chaque année par la loi de finances et de leur disponibilité en cours d'exercice

Liste des structures de recherche reconnues de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard

CONTRAT QUADRIENNAL 2008-2011

DS	label	numéro	libellé	responsable
6	UMR	5060	INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES ARCHEOMATERIAUX (IRAMAT) **P= BORDEAUX 3 avec Orléans**	GUIBERT Pierre
6	EA	3897	RECHERCHES ET ETUDES SUR LES CHOIX INDUSTRIELS, TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES	BELOT Robert
6	PPF		DICTIONNAIRE DES PATRONS ET DU PATRONAT FRANCAIS AU XXE SIECLE *P= BESANCON*	DAUMAS JEAN-CLAUDE
6	PPF		CARACTÉRISATION, ORIGINE ET DIFFUSION DES ARCHÉOMATÉRIAUX INORGANIQUES (MÉTAUX, VERRES, ROCHES, CÉRAMIQUES) (CODAI) *P= ORLEANS*	GRATUZE Bernard
6	USR	3124	MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME CLAUDE NICOLAS LEDOUX *P= BESANCON*	FAVORY François
8	UMR	6174	INSTITUT FEMTO-ST (FRANCHE-COMTE ELECTRONIQUE MECANIQUE THERMIQUE ET OPTIQUE - SCIENCES ET TECHNOLOGIES) *P= BESANCON et ENSMM*	DE LABACHELERIE Michel
8	EA	3316	LABORATOIRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES MATERIAUX, LES PROCEDES ET LES SURFACES	CODDET Christian
8	EA	3318	LABORATOIRE M3M	DOMASZEWSKI Matthieu
9	EA	3317	SYSTEMES ET TRANSPORTS	KOUKAM Abderrafiâa